



MAISON SPORT SANTE CH D'ORTHEZ



Le Centre Hospitalier d'Orthez labellisé Maison Sport Santé (MSS) vient d'ouvrir son nouvel espace.

Reconnue, depuis 2011, par la Haute Autorité de Santé comme thérapeutique non médicamenteuse, l'activité physique est devenue un enjeu de santé publique.

Retarder la survenue d'une maladie chronique, limiter ses conséquences, augmenter la force musculaire et les capacités cardio-respiratoires, améliorer le sommeil, diminuer le risque de chute, développer un bien-être physique, mental et social... Les bénéfices de l'activité physique ne sont plus à prouver et les chiffres sur la sédentarité et l'inactivité physique sont éloquentes (accentués d'autant plus par la crise sanitaire) ... Il était donc primordial d'agir et de permettre à tous de pratiquer une activité physique régulière, sécurisée, adaptée et à proximité dans un objectif de santé.

Promesse présidentielle, les Maisons Sport Santé sont au nombre de 436 actuellement et sont issues d'un travail conjoint du ministère des Sports et du ministère des Solidarités et de la Santé. Elles répondent à ce besoin d'accès à une activité physique pour tous dans un objectif de santé et forment un réseau national du sport santé.

La MSS du CH d'Orthez s'inscrit, également, dans le cadre du dispositif PEPS (Prescription d'Exercice Physique pour la Santé) Nouvelle Aquitaine co-piloté par l'ARS, la DRAJES et le Conseil Régional. Ce dispositif a pour volonté de déployer la prescription d'activité physique et d'offrir aux médecins et à leurs patients un cadre partagé, validé et sécurisé afin de favoriser une pratique d'activité physique sur prescription médicale dans les meilleures conditions.

La MSS du CH d'Orthez se veut être un espace d'accueil, de ressources, d'informations et d'accompagnement pour le grand public mais également pour les professionnels de santé et du sport de ce territoire.

Elle a pour mission de permettre à toute personne (notamment les personnes sédentaires et/ou porteuses de pathologie(s) chronique(s)) d'être prise en charge et accompagnée afin de suivre un programme sport-santé personnalisé qui répond à ses besoins et lui offre la possibilité de s'inscrire dans une pratique d'activité physique et sportive durable.

Ainsi, l'équipe de la MSS est là pour accueillir toute personne souhaitant avoir des informations ou conseils sur le Sport Santé mais également pour réaliser des évaluations de condition physique, un entretien motivationnel, des séances d'activité physique adaptée, une orientation vers une structure sport santé locale ainsi que pour accompagner les professionnels du sport et de la santé.

La MSS est présente au sein du CH d'Orthez mais a également pour volonté « d'aller vers » et donc de travailler sur l'ensemble des CdC Bearn des Gaves et Lacq Orthez, en partenariat avec les acteurs déjà présents.

Elle reçoit des patients de consultation interne, en sortie d'hospitalisation mais également des personnes envoyées de l'extérieur (médecin de ville...).

Aussi, quel que soit votre âge, votre milieu, vos particularités, votre lieu de vie, la Maison Sport Santé et ses professionnels vous accompagneront dans cette démarche.

Rendez-vous pour l'inauguration officielle avec pose de la plaque MSS

Le lundi 20 juin 2022 à 19h à l'accueil de l'hôpital

Suivi d'un buffet et d'une présentation du dispositif aux professionnels de santé

En pratique, comment ça marche ?

- Etape n°1 : j'obtiens une prescription d'activité physique
- Etape n°2 : je prends contact avec la Maison Sport Santé d'Orthez (05.59.69.70.70)
- Etape n°3 : je réalise un bilan d'activité physique et de motivation
- Etape n°4 : je réalise les activités de mon programme personnalisé en étant accompagné
- Etape n°5 : je fais un bilan de mon parcours en milieu de prise en charge
- Etape n°6 : je sors du dispositif et je deviens autonome dans ma pratique

Contactez-nous pour plus d'informations :

- 05.59.69.70.70
- maison.sportsante@ch-orthez.fr